

doute réduit et incomplet (1), mais sincère, primesautier et, en un mot, tel qu'il s'offrait à Lyon, dans ce temps là, aux regards surpris de l'étranger, du courant quotidien de la grande et noble cité.

Loin de fondre ces vieilles choses en un récit incolore et sans charme, je leur laisse au contraire, tout leur développement intégral et toute leur contexture native, persuadé qu'agir autrement serait, non-seulement déflorer, pour ainsi dire, ces vénérables témoins d'un autre âge, en les dépouillant du vernis quatre fois séculaire, qui n'est pas un de leurs moindres mérites, mais risquer peut-être d'en altérer le sens et d'en fausser l'esprit. De cette façon, le lecteur sera complètement libre de tirer de l'ensemble des faits telles conclusions qu'il jugera convenables.

Ces curieux documents se divisent naturellement en trois parties, dont deux se soudent étroitement à la première. Celle-ci comprend deux lettres de cachet originales du roi Louis XI; une autre renferme les dépenses de voyage de saint François de Paule et des personnes de sa suite; la troisième et dernière embrasse les frais de construction et d'installation de la litière du bon religieux, ainsi que ceux du harnachement de l'équipage de trait destiné à conduire ce singulier véhicule, qui devait être, ma foi, des plus compliqués.

(1) Un jour viendra, — qui n'est pas fort éloigné, — où toute lacune de ce genre disparaîtra, à peu de chose près. Alors, seulement, il sera possible de reconstituer historiquement, à l'aide de données positives et nombreuses, la condition privée de l'ancienne société lyonnaise.